

FORMULAIRE DE RÉPONSE

Occupation Des Territoires Pour un Québec fort de ses communautés



Instructions

1. Après avoir lu le document de consultation disponible sur le site www.territoires.qc.ca, répondez aux questions de consultation en inscrivant vos réponses dans l'espace prévu.
 2. Une fois complété, acheminez le formulaire par courriel ou par la poste.
 - Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
 - Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8
- Commentaires et information : consultation@territoires.qc.ca ou (819) 293-6825

Coordonnées

(vous devez vous identifier, autrement votre formulaire ne pourra pas être compilé)

Prénom et nom : Louis Rome

Adresse : 1575, boul. de l'Avenir, bureau 330

Laval (Québec) H7S 2N5

Courriel : louisrome@atrassociees.com

Nom de l'organisation : ATR Associées du Québec

Partie I : CONTEXTE ET DÉFIS

Des défis à relever

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 2 du document de consultation « Des défis à relever » aux pages 9 à 14.

Question de consultation

Question 1 :	Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans le document de consultation?
--------------	--

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse : **Oui**

Démographie : Les tendances démographiques comme le vieillissement de la population ont des implications considérables pour l'industrie touristique tant sur le plan de l'offre touristique, dont on devra favoriser l'adaptation à une clientèle vieillissante, que de la main d'œuvre. Concernant la main d'œuvre, il est important de souligner que l'industrie touristique, dont une partie des opérations est saisonnière, en particulier dans les régions, compte beaucoup sur [les étudiants](#). L'industrie touristique est responsable de 11 % de tous les emplois durant l'été, de 42,3% de tous les emplois des jeunes de 15-24 ans durant l'été, de 44,6% des emplois étudiants durant l'été et de 61,7% des emplois étudiants durant l'année scolaire. La capacité de notre industrie de recruter des [personnes de 50 ans et plus et des retraités](#) est également à l'ordre du jour. Des phénomènes comme le vieillissement de la population et l'exode des jeunes dans plusieurs régions sont donc des enjeux majeurs pour notre industrie.

Changements climatiques : Les enjeux liés aux changements climatiques interpellent l'industrie touristique à plusieurs niveaux. D'une part, le tourisme implique nécessairement une composante « transport » liée aux déplacements des touristes entre leur lieu de résidence et leur destination de voyage. En fait, les régions peuvent prendre à l'échelle du lieu de destination un virage en faveur du développement durable (ex. économie d'énergie, bâtiments verts, planification et gestion des attractions afin de minimiser leur impact environnemental, mise en valeur des produits du terroir et de l'artisanat local, ...) mais ne contrôle pas la variable transport. Les déplacements vers les régions touristiques se font encore en grande majorité en automobile et l'ampleur de leur empreinte écologique dépend de nombreux facteurs : type de véhicules utilisées, niveau d'entretien des automobiles, habitudes de conduites des vacanciers, etc. Cet impact sur le réchauffement climatique ne pourra être diminué strictement par le développement des transports en commun, il dépendra beaucoup du recours croissant dans la population en général à des véhicules moins énergivores et moins polluants

(ex. hybride, diesel propre, etc.). D'autre part, des initiatives débutent actuellement en vue d'adapter l'offre touristique aux répercussions des changements climatiques. On a qu'à penser aux impacts que ces changements auront sur la diminution potentielle de la durée des saisons de ski alpin, de ski de fond et de motoneige dans le sud du Québec et, à l'opposé, sur le prolongement possible de la saison pour d'autres types d'activités comme le golf, le camping, la pêche. Des initiatives telles que « [Élaborer un plan d'adaptation aux changements climatiques : Guide destiné au milieu municipal québécois](#) » seraient aussi à considérer pour les régions touristiques.

Transition énergétique : Dans un secteur dépendant du déplacement de personnes de leur lieu de résidence vers un lieu de destination pour des fins d'agrément, de visites de parents et amis ou de participation à des réunions ou congrès, le prix de l'essence à la pompe a un impact considérable. Il amènera certains voyageurs à rationaliser leurs déplacements tant en nombre que sur le plan des distances. Une situation qui sera d'autant plus désavantageuse pour les régions plus éloignées, qui tentent dans de nombreux cas de diversifier leur économie en misant entre autres sur le tourisme. En contre partie, le prix de l'essence devient un motif sérieux pour favoriser et encourager l'achat de véhicules moins énergivore parmi la population. Concernant le recours au mazout léger à des fins de chauffage, un portrait de la situation serait requis dans le secteur du tourisme. Par la suite un programme en vue de favoriser la transition vers d'autres sources d'énergie plus vertes (électricité, géothermie, etc.) mais aussi pour rendre les bâtiments plus performants sur le plan énergétique serait à considérer. Une telle approche permettrait à la fois de diminuer notre consommation de mazout, de favoriser la rentabilité et la compétitivité des entreprises par la diminution des coûts d'énergie et de contribuer au positionnement du Québec en tant que destination durable. De telles initiatives ont notamment cours en Europe (initiative [Hotel Energy Solutions](#)) et dans des pays comme la [Suisse](#). Précisons aussi qu'un nombre grandissant d'établissements hôteliers du Québec adhèrent à des démarches comme [RéserVert](#) et [Clés Vertes](#).

Vitalité sociale : Le tourisme fait souvent partie des solutions envisagées pour diversifier l'économie de communautés dévitalisées et mono-industrielles. De telles possibilités doivent toutefois être analysées de manière rigoureuse et à la lumière des besoins des clientèles touristiques. Précisons aussi que le tourisme peut constituer un motif supplémentaire pour doter les communautés d'équipements collectifs tels que sentiers de randonnée, espaces verts, et équipements culturels qui améliorent la qualité de vie des résidents et rendent les communautés plus attrayantes. Concernant le décrochage scolaire, des initiatives doivent être lancées en amont pour le prévenir et en aval pour favoriser le « raccrochage scolaire ». On pense ici à des parcours travail – étude permettant à des décrocheurs d'apprendre un métier tout en complétant leur secondaire. À cet effet, la nature saisonnière du tourisme serait propice à des parcours du genre « travail été / étude automne / travail hiver / étude printemps » et un moyen de former nos futurs cuisiniers, guides, serveurs, etc. Bref de s'attaquer de front à deux problèmes : le décrochage et les pénuries de main-d'œuvre. L'accès à Internet à haute vitesse est un incontournable pour toute les destinations et entreprises touristiques du 21^e siècle, mais aussi pour les voyageurs. Les applications en découlant sont nombreuses : promotion, information, communication avec les clients, accès à de la formation en ligne, Internet mobile avec la prolifération des téléphones intelligents, etc. Ne pas y avoir accès constitue un frein sérieux au développement d'une communauté, aux possibilités d'y favoriser l'entrepreneuriat, le travail autonome, l'accès à l'information, etc.

Des acquis à considérer

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 3 du document de consultation « Des acquis à considérer » à la page 15.

Questions de consultation

Question 2a :	Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?
Question 2b :	Quels autres acquis devraient aussi être reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

2a) Dans un contexte touristique, les acquis les plus importants sont:

- longue tradition dans l'action collective dans la coopération qui a entre autres permis l'émergence de nombreuses PME touristiques (ex. caisses populaires, Fonds de solidarité, etc.)
- rayonnement culturel exceptionnel qui lui permet de se distinguer parmi les destinations nord-américaines
- position enviable dans les énergies renouvelables (se référer aussi aux réponses à la question # 1)
- immense potentiel en ressources naturelles (ex. lacs, rivières, terres agricoles, forêts, etc.), lesquelles sont au cœur de nombreuses activités touristiques, mais aussi partagées avec d'autres secteurs d'activités; ce qui soulève le défi de l'harmonisation des usages entre les différents utilisateurs de ces ressources
- réseau d'éducation bien réparti sur le territoire facilitant l'accès à de la formation pour divers métiers du tourisme
- engagements significatifs en faveur du développement durable (ex. [Politique touristique du Québec](#)) et initiatives innovantes en marche dans plusieurs communautés notamment dans le [secteur touristique](#)

2b) Autres acquis devant aussi être reconnus sur le plan de l'occupation des territoires

- Le Québec peut compter sur un réseau de 22 associations touristiques (ATR) présentes sur tout le territoire québécois. Regroupant plus de 10 000 entreprises et organismes de tous les secteurs d'activités de l'industrie touristique québécoise, les ATR sont les interlocuteurs régionaux privilégiés en matière de tourisme auprès du gouvernement du Québec et du ministère du Tourisme et elles sont les maîtres d'œuvre en matière de concertation régionale, d'accueil, d'information, de promotion, de développement et de signalisation touristique sur leur territoire. ATR associées du Québec regroupe 21 ATR et représente leurs intérêts collectifs tout en leur offrant différents services.

- Le Québec peut aussi compter sur un entrepreneuriat dynamique, ce qui est un acquis majeur pour le développement de son territoire et de ses régions.
- Le Québec dispose aussi d'un imposant réseau de sentiers récréotouristiques permettant la pratique de randonnées de tout genre. Ces réseaux sont des acquis importants tant pour la qualité de vie des populations régionales que pour l'offre touristique des régions. La pérennité de ses sentiers n'est toutefois pas assurée et des mesures importantes dans la gestion de nos territoires sont à prévoir dans ce sens ainsi que sur le plan de l'harmonisation des usages le long et en périphérie de ses sentiers.
- L'un des plus importants réseaux de sentiers est certainement celui de la motoneige, lequel est à la base de retombées économiques importantes pour les régions touristiques du Québec. La pérennité de ce vaste réseau représente donc un enjeu majeur en matière d'occupation du territoire. Il est à noter que l'importance de cette activité dans les régions n'est pas étrangère justement à la présence historique de Bombardier au Québec. Sur le plan environnemental des gains ont été faits avec des motoneiges moins bruyantes et moins polluantes et il est important de faire des progrès dans ce sens. Il convient aussi d'investir dans la planification d'un réseau qui sera à la fois viable (accès aux services le long des parcours) et respectueux des populations locales.

Note complémentaire : L'accessibilité aérienne aux territoires du Québec n'est certainement pas un acquis. Et tout cet aspect est totalement évacué du document de consultation alors qu'il s'agit d'un enjeu majeur pour les régions éloignées et aussi pour le développement touristique de ces territoires. On a qu'à penser aux Îles-de-la-Madeleine, à la Baie-James et au Nord-du-Québec et à rappeler les prix exorbitants exigés pour se rendre dans ces territoires.

Une interdépendance à valoriser

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 4 du document de consultation « Une interdépendance à valoriser » aux pages 16 à 18.

Questions de consultation

Question 3a :	Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?
Question 3b :	Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

3a) Les régions métropolitaines de Montréal et Québec font office à la fois de portes d'entrée et de destinations incontournables auprès des clientèles internationales. Sur le plan de la complémentarité, les efforts doivent continuer afin de prolonger les séjours de ces clientèles en favorisant des formules jumelant découverte des milieux urbains et ruraux (ex. routes et circuits touristiques, séjours thématiques). Montréal et Québec sont aussi les principaux bassins de touristes québécois pour les régions centrales et périphériques. Ce tourisme interne contribue à une plus grande appropriation du territoire du Québec par les Québécois, voire même à des rapprochements entre urbains et ruraux.

Sur le plan médiatique, on ne peut que reconnaître le manque de couverture régionale ainsi que la sous-représentation des régions dans les médias traditionnels. C'est notamment le cas des régions centrales dont les actualités régionales sont dans l'ombre des régions métropolitaines (Montréal et Québec). D'autres avenues seraient à privilégier notamment à l'ère d'Internet et du Web 2.0. De leur côté, les associations touristiques régionales (ATR) du Québec contribuent à informer et à faire connaître les activités, les choses à faire et à voir dans toutes les régions du Québec.

3b) Plusieurs communautés autochtones voient dans le tourisme une occasion de prise en main de leur économie et de valorisation de leur culture. De leur côté, les clientèles internationales en particulier de l'Europe démontrent depuis de nombreuses années un intérêt marqué pour les expériences autochtones authentiques. Sur le plan de l'organisation de cette offre touristique et de sa promotion, mentionnons l'existence de la Société touristique autochtone du Québec ainsi que les ATR Eeyou Istchee (Cris) et du Nunavik (Inuits). Des défis importants sont à relever dans ces communautés en matière de tourisme tant sur le plan de formation de la main-d'œuvre et de l'intéressement des jeunes à certains métiers – ex. guides de plein air et d'aventure –, de la gestion des entreprises, de l'authenticité des expériences, de l'éducation des touristes – qui ont souvent une image dépassée, voire folklorique, de la visite de communautés ou de sites autochtones. L'accessibilité des touristes à plusieurs de ses communautés souvent éloignées demeure un enjeu.

Partie II : orientations et propositions

Une vision et des principes à partager

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 5 du document de consultation « Une vision et des principes à partager » et à la section 6 « Des leviers pour faire la différence » aux pages 20 à 23.

Questions de consultation

Question 4a :	Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?
Question 4b :	Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?
Question 4c :	La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

4a) Les ATR jouent déjà et sont en mesure de jouer un rôle dans l'avenir face à des enjeux comme :

- I. l'interdépendance de l'ensemble des territoires en favorisant la complémentarité entre les destinations urbaines et rurales;
- II. le tourisme durable en sensibilisant leurs membres à l'implantation de bonnes pratiques dans leurs entreprises
- III. la contribution du tourisme face aux ambitions environnementales du Québec (voir réponses à la question 1)

Nous sommes aussi en accord avec les quatre éléments proposés pour articuler la vision sur l'occupation du territoire : « milieux de vie attrayants », « communautés interdépendantes », « engagement dans le développement durable » et « ancrage culturel ».

4b) Les aspects suivants mériteraient d'être renforcés :

- la qualité, la préservation et la mise en valeur des paysages tant naturels que bâtis : ce qui rend les territoires plus attrayants et qui sert aussi d'ancrage culturel; un enjeu majeur pour le secteur du tourisme et pour lequel des efforts importants devront être consentis;
- l'harmonisation des usages entre les différentes vocations existantes ou potentielles des territoires : l'interdépendance entre les secteurs d'activités

4c) La « dénomination occupation **des** territoires » dans son sens péjoratif réfère souvent à un terme

guerrier, à des « territoires occupés ». Le premier choix sur Google en recherchant à l'aide de « occupation des territoires » réfère aux territoires palestiniens occupés. Selon le dictionnaire de terminologie de l'OQLF, le terme occupation en droit réfère à « Mode d'acquisition de la propriété par la prise de possession d'un bien sans maître, avec l'intention de se l'approprier ». Sur le Portail du Gouvernement du Québec on réfère à « [L'occupation du territoire au Québec](#) ».

« **L'occupation de notre territoire** » serait une option à considérer. Elle ne réfère pas au territoire de quelqu'un d'autre, le « notre » étant ici les communautés du Québec et leurs habitants.

Les propositions

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 7 du document de consultation « Les propositions » aux pages 24 à 28.

Questions de consultation

Pour chacune des grandes orientations, des propositions sont soumises :

Question 5a :	Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?
Question 5b :	Quelle proposition est selon vous la plus importante?
Question 5c :	À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, <u>ou différemment</u> , pour contribuer?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

5a)

Habiter : sur le plan de l'aménagement et de l'habitat une plus grande place devrait être faite aux initiatives visant à protéger et mettre en valeur les paysages et à améliorer l'esthétisme non seulement des noyaux villageois mais aussi des entrées et sorties des villes et villages (affichage commercial sans normes, entreposage extérieur, etc.). Par contre, le Québec dispose d'un programme de [signalisation touristique](#) (panneaux bleus) qui fait souvent l'envie d'autres destinations.

Desservir : absence du volet « desserte aérienne » ce qui constitue une problématique particulière pour les régions les plus éloignées du Québec. Le Québec est aussi un leader en aéronautique avec Bombardier en tête.

S'approprier : le tourisme peut jouer un rôle important dans cette orientation (voir réponses précédentes)

5b) La proposition la plus importante serait d'assurer et d'accélérer le déploiement d'Internet à haute vitesse et de la téléphonie numérique sur l'ensemble du territoire québécois. Cette proposition favorise le décloisonnement des régions, la compétitivité des entreprises (ex. contacts avec les clients, commercialisation, vente), l'accès à des modes de formation diversifiés, la création de petites entreprises (télétravail, travailleurs autonomes, professionnels ...), l'accès à certains services professionnels à distance (ex. formation universitaire, télémédecine).

5c) ATR Associées du Québec est en mesure de contribuer à la démarche entreprise par Solidarité Rurale face aux divers des enjeux territoriaux du Québec contemporain en alimentant la réflexion et les initiatives concertées parmi le réseau des ATR du Québec, qui rappelons-le sont présentes sur tout le territoire du Québec et regroupent plus de 10 000 entreprises et organismes de tous les secteurs d'activités de l'industrie touristique québécoise. **ATR Associées du Québec est aussi disponible à participer à l'événement Conférence nationale sur l'avenir des territoires du 20 au 21 avril à Shawinigan.**

Commentaires et réflexions supplémentaires

(Inscrivez vos commentaires et réflexions supplémentaires dans la section encadrée)

Commentaires et réflexions :

Merci d'avoir contribué à cette consultation

Pour acheminer votre formulaire :

- Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
- Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8

Commentaires et information :

Site Internet : www.territoires.qc.ca
Courriel : consultation@territoires.qc.ca
Téléphone : (819) 293-6825

Demeurez informé des suites de la démarche en vous abonnant à notre fil de nouvelles en [cliquant ici](#).